LE MOT DU MAIRE

Automne 2026



L'été 2026 se termine dans une ambiance encore chaude, après avoir vécu depuis trois mois, au moins, des températures régulièrement très élevées. Quelques marqueurs témoignent de l'indiscutable modification de notre climat ! En effet, lorsque j'ai débuté ma carrière d'agriculteur dans les années quatre-vingt, nous terminions nos vendanges le quinze novembre ; cette année, le 15 septembre, c'était fini !

Bien sûr, la modification du climat n'est pas la seule raison, car, pour augmenter la qualité des vins, nous avons fait évoluer l'encépagement du vignoble avec des variétés plus précoces et moins productives. Certes, toutefois, l'évolution du temps prend aussi une part importante dans cette avance de récolte.

Cette chaleur intense, associée au manque de précipitations sur l'ensemble du pays, a eu pour effet le déclenchement de nombreux et quelquefois incontrôlables feux d'espaces naturels et de forêts.

Je veux ici rendre hommage aux sapeurs-pompiers que j'ai l'honneur d'administrer, ici, dans le département, mais aussi à ceux de tout le pays. Cet été, ils ont été mobilisés sur tous les fronts.

Dans notre département, je suis très fier de leur efficacité : malgré plus de 250 départs de feu, aucun ne leur a échappé, et ce, pour plusieurs raisons.

D'abord, notre politique de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires et de sapeurs-pompiers professionnels.

Puis, la stratégie imaginée par notre directeur et mise en place par tout l'état-major : le prépositionnement sur le terrain de plusieurs GIFF (groupes d'intervention feux de forêt) les jours de risques très élevés.

Ensuite, la compréhension des élus du conseil d'administration du SDIS 04 (Service départemental d'incendie et de secours), de ceux du conseil départemental et particulièrement de Mme Éliane Barreille, présidente, quant aux moyens devant être alloués à mon établissement.

Enfin, l'écoute de Mme la préfète Tomatis et son soutien permanent.

Mais aussi et surtout, grâce à l'engagement de tous : officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs qui, épaulés par nos personnels administratifs et techniques et nos anciens sapeurs-pompiers, ont « sauté » sur tous les départs de feu afin de les circonscrire au plus tôt.

Cet engagement ne s'est pas limité à notre département. Les pompiers du 04 ont été, durant la période estivale, engagés en colonnes de renfort successivement, souvent en même temps, dans les départements des Hautes-Alpes, du Var, des Bouches-du-Rhône, de la Drôme, de l'Hérault, de l'Aude, de la Gironde, des Landes et en Corse.

Tout cela, bien entendu, en assurant la couverture des risques courants (feux urbains, accidents de la route, aide à la personne, surveillance des plages, etc.).

Je suis fier d'avoir la responsabilité de ces hommes et de ces femmes, au nombre de 1 700, qui consacrent une partie de leur vie à protéger notre irrésistible département et ses habitants.

Ceci étant dit, il me paraissait important de porter à votre connaissance un domaine dans lequel nous excellons et dont nous devons être collectivement fiers.

Sur d'autres fronts, des sujets d'inquiétude sont légion :

- Le déficit de la France va probablement approcher les 7 % en fin d'année.
- Le niveau de nos élèves dans le classement PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) dégringole encore pour atteindre la 27e place derrière l'Albanie !
- Le chômage grimpe dangereusement.
- Notre endettement, devenu incontrôlable, a largement dépassé les 3 500 milliards et nos financiers nous demandent aujourd'hui plus de 4 % d'intérêts ! Plus haut que la Grèce !
- Le prix des carburants est, je crois, le plus haut d'Europe, étouffant les plus fragiles qui sont obligés d'utiliser une voiture pour aller au boulot.
- L'inflation est galopante, nous le voyons au quotidien (2,40 € le litre de gazole, 9 € le kilo de tomates).
- En 2025, 70 000 entreprises ont fermé. Cette année, le nombre va grimper dans l'industrie, l'agriculture (sacrifiées sur l'autel de la mondialisation par les européistes et mondialistes qui nous gouvernent), mais aussi dans l'artisanat et le commerce. Les taux de crédit actuels, associés à l'augmentation exponentielle du prix des matériaux et conjugués à l'inquiétude des gens sur l'avenir, bloquent les constructions alors que notre Premier ministre écrit, à nous autres maires, qu'il nous faut construire 2 millions de logements d'ici 2030.

Avec tout ça, la croissance française est prévue très, très faible, à peine positive sur l'année.

Les quelques mois qui nous séparent désormais des élections présidentielles et législatives de 2027 vont être chauds, voire très chauds !

Pour confirmer ce que je viens d'écrire sur l'arrêt des constructions, à Corbières-en-Provence, alors que notre positionnement géographique et notre volontarisme politique sont des atouts pour attirer de nouveaux habitants, force est de constater que le nombre d'enfants à l'école régresse : de 156 élèves au début de la guerre en Ukraine, nous sommes tombés cette année à 128. Nous devions ouvrir une 7e classe ; je crains que, si cela continue, l'Éducation nationale ne nous impose d'en fermer une.

Cette guerre de dingue, qui ne nous concerne pas, a été provoquée par la posture de l'OTAN, par le non-respect des accords de Minsk, et continue par l'attitude de nombreux dirigeants européens bellicistes, pour exister, alors qu'ils ne représentent plus rien auprès de leurs propres populations. Cette guerre, rappelez-vous, devait faire s'écrouler l'économie russe selon nos grands stratèges ; le résultat est que c'est notre économie qui a explosé !

Et c'est notre peuple, qui n'a rien demandé, qui souffre. Sans parler des populations et des soldats chaque jour déchiquetés sur le front. Il faut noter que les Russes viennent d'infliger un camouflet à la France en saisissant les actifs de plusieurs grandes entreprises présentes en Russie (Leroy Merlin, Auchan…).

Bien joué encore, nos stratèges !

Ici, nous semblons loin de tout ça ; pour autant, nous subissons et devons faire preuve de résilience et nous adapter.

La première étape de la construction du nouvel ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) est désormais finie. Nous avons mis à profit le mois d'août, sans personne dans l'école, pour monter la structure du bâtiment. L'attestation de fin de travaux sera signée cette semaine afin de pouvoir déposer le permis pour la suite (la finition du bâtiment) et lancer le marché public pour cette dernière phase. Si aucun imprévu ne surgit, il se pourrait que tout soit inauguré pour la rentrée prochaine.

Nous avons obtenu le permis de construire pour les 3 appartements conventionnés, dans la « maison Bremond », ainsi que près de 80 % de subvention de l'État et de la DDT (Direction départementale des territoires) pour cette construction qui va débuter très bientôt. Cela offrira 3 logements supplémentaires à bas loyers, ainsi qu'un revenu non négligeable à la commune.

Après un an et demi, les travaux dans la Grand'Rue et dans la zone de l'écoparc sont terminés depuis le début de l'été, avec un résultat très satisfaisant, notamment sur l'écoulement des eaux pluviales. Les travaux pour la nouvelle zone d'activité ont commencé après que j'ai trouvé un compromis avec la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles). Le remblaiement et le compactage sont en cours ; ils seront terminés dans quelques jours et l'appel d'offres pour les travaux de viabilisation va être lancé dans la foulée par DLVAgglo qui, forte de sa compétence en développement économique, reprend ainsi la main. Cette dernière a organisé une réunion publique pour expliquer comment et pourquoi, dans quelques mois, les bacs verts d'ordures ménagères seront retirés au profit de l'installation de 13 points « tout apport volontaire ». (Dans les pages suivantes, une explication détaillée sera présentée.) J'espère que cette modernisation incitera certains à plus de civisme.

Depuis le mois de juillet, après de longues semaines consacrées à l'agrandissement, à l'aménagement des locaux et à l'installation de matériels sophistiqués, les 3 dentistes que j'ai réussi à attirer à Corbières-en-Provence ont débuté leur activité au service de tous les Corbiérains qui en auraient besoin. Dans le courant de l'hiver, nous essaierons, eux et moi, en nous appuyant sur leurs relations, d'attirer chez nous un médecin généraliste qui s'installerait dans la dépendance qui reste disponible sur le site.

À la fin du mois, comme prévu, notre système de vidéoprotection va s'étoffer de quelques caméras complémentaires pour améliorer encore la tranquillité du village. Je rappelle la règle : si vous êtes victime de malveillance, d'intrusion, de vol, de cambriolage ou de tout autre fait, il vous faut porter plainte à la gendarmerie, qui saisira le procureur de la République, qui, lui, autorisera l'exploitation des enregistrements.

Quelques mots sur la polémique bouliste qui a agité le village il y a quelques jours. Bien évidemment, il n'a jamais été question de fermer l'association de boules qui participe à l'animation du village et je l'en remercie. Je rappelle juste qu'une association telle que celle-ci bénéficie, comme beaucoup d'autres, d'une subvention financière, certes, mais aussi et surtout de nombreux équipements entretenus par la mairie (boulodrome, éclairage, buvette). Pour ce qui est de la buvette, elle peut être ouverte par cette association et proposer des boissons à la vente 10 fois dans l'année, chaque ouverture devant être encadrée par un arrêté du maire. Cette limitation du nombre d'ouvertures a pour objectif de ne pas faire une concurrence déloyale aux commerces des communes. L'arrêté, lui, a pour objectif de protéger le maire, le président de l'association et les clients des poursuites judiciaires en cas de contrôle de la gendarmerie ou d'incidents, voire d'accidents. Cet été, sûrement par ignorance, les « futurs nouveaux responsables » des boules ont ouvert la buvette tous les après-midi à mon insu. Prévenu par les gendarmes, notre policier municipal est intervenu pour faire un rappel à la loi. « La vente de boissons par une association ou un particulier sans un arrêté municipal encadrant cette activité sur le domaine public est apparentée à de la vente à la sauvette et est strictement interdite par la loi. »

Si l'intervention de la police municipale a été un peu brutale et inattendue, je m'en excuse et, d'ici quelques jours, nous allons organiser une entrevue pour mettre tout cela à plat et repartir sur de bonnes bases.

Pour terminer, je voudrais évoquer les événements festifs de l'été. La fête votive, organisée par le comité des fêtes, fut une belle réussite, avec beaucoup de monde durant toute sa durée, dans une ambiance conviviale et familiale. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce joli week-end.

La course de caisses à savon, malgré une organisation un peu hâtive et le faible nombre de participants dû à plusieurs autres manifestations semblables dans notre petit territoire, n'a pas démenti son succès populaire. Merci à tous les bénévoles qui ont géré ce sympathique moment ; je sais combien cela est fatigant.

Enfin, comment ne pas évoquer cet extraordinaire événement qui a enflammé notre petit village le week-end du 12 et 13 septembre dernier. Ce fut « le Texas à Corbières-en-Provence » grâce notamment à 4 pilotes américains de drift qui ont pris un billet d'avion à Austin, Texas, pour venir à Corbières-en-Provence. Environ 4 000 visiteurs se sont déplacés chez nous pour vivre cet événement : des « battles de drift » avec une vingtaine de pilotes venus de partout, des baptêmes de drift pour près de 250 personnes et un spectacle incroyable qui a sidéré la plupart des gens. Baptêmes et démonstrations de trial 4x4 avec des engins dignes de la saga Mad Max, à l'assaut d'une zone de boue et d'une montée impossible ; spectacle de freestyle, des motos qui s'envolent à 10 m de haut et 30 m de long aux mains d'équilibristes qui ont fait passer des frissons dans le dos de très nombreux spectateurs. Initiation à la moto tout-terrain avec le moto-club du Var et Grégoire Michel, instructeur diplômé d'État, qui a régalé de nombreux enfants ; démonstration d'enduro moto avec des pilotes professionnels confirmés ; initiation au rallycross avec l'entreprise Xtrem Drift qui, par le biais d'instructeurs de pilotage, a enseigné la glisse en voiture et en buggy à de nombreux amateurs. On peut citer aussi une incroyable exposition de voitures, toutes plus uniques les unes que les autres, ainsi que des démonstrations de petites voitures télécommandées ; j'en passe et des meilleures.

Ne pas oublier la soirée dansante et les démonstrations de danse country. Des food-trucks, une buvette, des jeux-concours.

Certains me disent : « Ça rapporte quoi à Corbières-en-Provence ? » Je réponds : qui a fait connaître Corbières-en-Provence jusqu'aux États-Unis ? Qui a permis aux commerçants de faire le chiffre d'affaires d'un mois en 2 jours ? Qui a fait vivre des sensations uniques à des milliers de personnes, dont bon nombre de Corbiérains ? Qui a allumé un sourire radieux sur le visage de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ?

Je suis conscient que certains ont été dérangés par le bruit, je m'en excuse auprès d'eux, mais on ne peut pas faire d'omelette sans casser quelques œufs.

Je leur présente mes plus plates excuses pour le dérangement.

Il faut toutefois relativiser : 2 jours sur 365 pour que Corbières-en-Provence vive et s'ouvre sur le monde, cela me paraît raisonnable.

Je tiens à remercier tous les bénévoles, les agriculteurs qui ont engagé leur temps, leur matériel et les champs, les artisans de la zone d'activité et le Corbi Parc qui ont joué le jeu. Je tire mon chapeau à Axel François et Lise Hanol, sans oublier Audrey, artisans à Corbières-en-Provence, pour nous avoir offert ça.

À l'année prochaine pour un événement encore plus grand et encore mieux organisé.

Bien à tous.

Jean-Claude Castel